

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00375

CREATION D'UN FONDS DE SOUTIEN DEDIE AU TOURISME D'AFFAIRE EN LIEN AVEC LES DOMAINES D'INNOVATION DU TERRITOIRE

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 23 septembre 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 82 Nombre de pouvoirs : 22 Nombre de voix : 104

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, Olivier BROUILLOUX, Mme Hélène BRUYERE, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Catherine CHAPRON, CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN. Mme Emmanuelle CHARVIN. Marc CHAVANNE. M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Claude M. COUSIN, Mme CUSTODIO. Paul CORRIERAS, Mme Joëlle Alexandra Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST. Mme Michelle GALLAND, Μ. Michel GANDILHON. M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Siham LABICH, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, Mme Eliane LEGROS, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, MASSON, Mme Brigitte Mme Nathalie MATRICON, M. Yves MORAND. Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, Mme Joelle RICARD, Mme Christiane RIVIERE, Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS. M. Jean-Claude SCHALK. SEMACHE. M. Alain SCHNEIDER. Mme Nadia Joseph SOTTON. M. Jean-Marc THELISSON. Mme Marie-Christine THIVANT. M. Gilles Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLON, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE Le 07 octobre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160606-D201600375I0-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161007

Pouvoirs:

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,

M. Vincent BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène THOMAS,

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,

M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLON,

Mme Suzanne CHAZELLE donne pouvoir à M. Christian JULIEN,

Mme Patricia CORTEY donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,

M. Gilles ESTABLE donne pouvoir à M. Joseph SOTTON,

M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,

M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à Mme Nathalie MATRICON,

M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,

Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER,

Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,

M. Pascal MAJONCHI donne pouvoir à Mme Catherine NAULIN,

Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,

Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,

M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

M. Gérard TARDY donne pouvoir à Mme Eliane LEGROS,

M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND,

Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Alexandra CUSTODIO

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON. M. Paul CELLE, M. DE PEYRECAVE. Gabriel Mme Marie-Dominique FAURE, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. M. Yves LECOCQ. Claude LIOGIER, Mme Babette LUYA. Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU. Fabienne PERRIN, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Christine ROUX, Mme Sylvie THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Maurice VINCENT

Secrétaire de Séance :

Mme Nadia SEMACHE



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2016

CREATION D'UN FONDS DE SOUTIEN DEDIE AU TOURISME D'AFFAIRE EN LIEN AVEC LES DOMAINES D'INNOVATION DU TERRITOIRE

La stratégie touristique de Saint-Etienne Métropole s'appuie prioritairement sur le développement du tourisme d'affaires. A ce titre, l'Office de Tourisme à travers son bureau des congrès assure les missions de valorisation et dynamisation de la filière. Cette stratégie prévoit un développement d'activités ayant trait aux communautés d'innovation présentes sur le territoire. Il s'agit de mettre en place un dispositif de stimulation et de création d'évènements business sur le territoire stéphanois (congrès, salons). L'objectif est d'ancrer ces évènements sur la métropole en les installant durablement afin de tirer parti du double bénéfice lié aux retombées économiques et à l'image spécifique portée par ces secteurs innovants. Ce dispositif permettrait aux acteurs détenteurs des savoir-faire et œuvrant quotidiennement dans les entreprises et fédérations impliquées dans ces secteurs d'activité de pointe, mais qui ne disposent généralement ni du temps nécessaire, ni des compétences requises à l'élaboration et à la gestion de ce type de manifestation de bénéficier d'un appui.

Afin de porter ces actions, l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole propose de créer un fond de soutien dédié permettant d'accompagner financièrement et en ressources humaines les structures porteuses de projet durant la phase de lancement des manifestations. Ce fonds de soutien sera abondé par le budget de la Communauté Urbaine dédié à l'Innovation mais pourra également être soutenu par la BPI ou la participation d'entreprises liées aux domaines d'activité valorisés.

Le processus de détection et de soutien aux évènements serait le suivant :

- étape 1 : en lien avec l'Office de Tourisme, Saint-Etienne Métropole identifiera les porteurs de projets reconnus au sein des communautés d'innovation du territoire (Sport et Santé, Technologies Médicales, Prévention, Numérique, Manufacturing),
- étape 2 : le bureau des congrès accompagnera les porteurs de projet dans le montage des évènements : pilotage et coordination des experts pour l'élaboration des contenus, lien avec les structures réceptives (Parc des Expositions, Centre de Congrès...) pour la gestion administrative et logistique, business plan et plan de communication,
- étape 3 : les évènements retenus seront soutenus financièrement par le fond de soutien ayant vocation à faire émerger 2 à 3 grands évènements par an (au moins une nuitée et plus de 500 participants).

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- <u>attribue une subvention de 50 000 € pour l'exercice 2016 à l'Office du Tourisme de Saint-Etienne Métropole au titre du dispositif « Fonds de soutien dédié au tourisme d'affaire en lien avec les domaines d'innovation du territoire » ;</u>
- les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 65 ;
- approuve le projet de convention triennale correspondante à intervenir ;
- <u>autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention permettant le versement de la subvention, et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire.</u>

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU